

France-La Valette-du-Var: Construction work for school buildings

OJ S 115/2019 18/06/2019

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SPLM

National registration number: 52323930900017

Postal address: 185 place du Général de Gaulle, immeuble Médival — entrée B

Town: La Valette-du-Var Cedex

NUTS code: FRL05 Var

Postal code: 83160

Country: France

E-mail: service.immobilier@splm-semexval.com

Telephone: +33 494141003

Fax: +33 494141001

Internet address(es):Main address: <http://www.spl-mediterranee.com/>Address of the buyer profile: <http://splm.e-marchespublics.com>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://splm.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: [http://splm.e-](http://splm.e-marchespublics.com)[marchespublics.com](http://splm.e-marchespublics.com)

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://splm.e-marchespublics.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société publique locale d'aménagement régit par l'article L. 327-1 du code de l'urbanisme

I.5. Main activity

Other activity: Aménagement et promotion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché global de performance relatif à la construction neuve d'un groupe scolaire et la restructuration d'un 2e groupe scolaire sur la commune de La Valette-du-Var

Reference number: 2019-107

II.1.2. Main CPV code

45214200 Construction work for school buildings

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Le présent marché global de performance porte sur la conception, la réalisation et la maintenance de 2 groupes scolaires à La Valette-du-Var.

Le titulaire du marché s'engage à atteindre un objectif chiffré de performance énergétique exprimé en niveau de consommation d'énergie primaire et finale à atteindre c'est à dire en quantité d'énergie et respecter un niveau de service contractuellement défini.

L'objectif d'amélioration de la performance énergétique est contractuellement garanti pendant la durée du marché. L'objectif est vérifiable et mesuré en application d'un plan de mesures et de vérifications.

La surperformance ou la sous-performance par rapport à l'objectif font l'objet de mesures de réparation ou de mesures incitatives.

Le titulaire se voit confier la conception, la réalisation de travaux de démolition, construction et réhabilitation de bâtiments ainsi que la maintenance des bâtiments et équipements. La fourniture d'énergie est exclue.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 22 747 640,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90722000 Environmental rehabilitation, 45110000 Building demolition and wrecking work and earthmoving work, 45454000 Restructuring work, 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL05 Var

Main site or place of performance: Commune de La Valette-du-Var.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent avis concerne un marché global de performance défini à l'article L. 2171-3 du code de la commande publique. Il porte sur la conception-réalisation et la maintenance de 2 groupes scolaires et de leur salle polyvalente respective sur la commune de La Valette-du-Var. Il se compose d'une tranche ferme et une tranche optionnelle.

La tranche ferme (SDP estimée 6 320 m2) porte sur:

- la démolition de 3 écoles existantes,
- la construction neuve d'un groupe scolaire de 749 élèves environ regroupant les 3 écoles démolies, ainsi que les élèves de l'école maternelle Anatole France (site externe) et d'une salle polyvalente,
- la maintenance.

La tranche optionnelle (SDP estimée 2 935 m2) porte sur:

- la restructuration de l'école Pagnol afin de créer un nouveau groupe scolaire regroupant les élèves de l'école Pagnol et de l'école maternelle Mistral et la construction neuve d'une salle polyvalente dédiée,

— la maintenance.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 22 747 640,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 74

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les candidatures seront sélectionnées sur la base des critères de sélection des candidatures suivants:

- compétences et moyens du candidat, notamment les personnels dédiés à l'opération: 35 %,
- qualité des références fournies: 35 %,
- capacités financières: 30 %.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le présent marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle:

La tranche ferme concerne la déconstruction d'un groupe scolaire existant (performance énergétique faible) et la construction neuve d'un groupe scolaire et d'un gymnase devant atteindre des performances énergétiques élevées.

Pour atteindre l'objectif d'amélioration de la performance énergétique dans le respect du niveau de service contractuel, sont confiées au titulaire les actions suivantes:

- A) la démolition et le désamiantage des écoles Ferry, Fabié et Villon;
- B) la conception et la réalisation de travaux de reconstruction d'un nouveau groupe scolaire;
- C) la maintenance, le gros entretien et le renouvellement des équipements et du bâtiment pour 24 mois.

Cet élément de mission intègre le suivi et le pilotage de l'amélioration de la performance énergétique, notamment en s'appuyant sur un plan de mesures et de vérifications;

D) l'information et la sensibilisation des usagers à la diminution des consommations énergétiques des bâtiments.

La surface de plancher du nouveau groupe scolaire (tranche ferme) comprenant la salle polyvalente est estimée à 6 320 m².

La tranche optionnelle concerne la réhabilitation énergétique et fonctionnelle de l'école Marcel Pagnol dans le but de créer un groupe scolaire regroupant 2 écoles existantes: l'école élémentaire Marcel Pagnol et l'école maternelle Frédéric Mistral.

Pour atteindre l'objectif d'amélioration de la performance énergétique dans le respect du niveau de service contractuel, sont confiées au titulaire les actions d'amélioration de la performance énergétique suivantes:

A) la conception et la réalisation de travaux sur le bâti existant, tels que l'étanchéité, la couverture, l'isolation thermique par l'extérieur ou l'intérieur du bâtiment ainsi que le changement des menuiseries externes.

La proposition d'interventions sur les équipements, la fourniture et l'installation des équipements;

B) la maintenance et le gros entretien et renouvellement des équipements et du bâtiment pour une durée de 24 mois.

Cet élément de mission intègre le suivi et le pilotage de l'amélioration de la performance énergétique, notamment en s'appuyant sur un plan de mesures et de vérifications;

C) l'information et la sensibilisation des usagers à la diminution des consommations énergétiques des bâtiments.

La surface de plancher des bâtiments à restructurer (tranche optionnelle) est estimée à 2 390 m² et la surface de plancher de la salle polyvalente (construction neuve au sein de la tranche optionnelle) est estimée à 545 m².

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Il y a des contraintes fortes:

- labellisation BDM de niveau bronze minimum,
- exigences énergétiques et environnementales imposées plus contraignantes,
- présence d'amiante,
- relocalisation des élèves lors des travaux,
- pluralité et réutilisation des sites de relocalisation et des locaux provisoires associés (le cas échéant),
- groupes scolaires réceptionnés pour les rentrées scolaires de 2022 et 2023.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1) une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier l'ensemble des membres du groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par chacun des membres du groupement. Cependant, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation;

2) une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur;

3) documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ou chaque membre du groupement;

4) copie du ou des jugements de redressement judiciaire (le cas échéant);

5) le ou les architectes doivent justifier de leur inscription à l'ordre des architectes ou à défaut, présenter un diplôme reconnu par l'ordre des architectes ou visés par la Directive européenne n° 85384 du 10.6.1985 mis à jour le 28.11.2001 concernant la libre circulation et la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres dans le domaine de l'architecture.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- 1) déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;
- 2) attestation d'assurance pour les risques professionnels ou déclaration appropriée de banques.

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- 1) un dossier présentant les compétences et moyens humains et matériels du candidat et comprenant:
 - une présentation de l'organisation du candidat ou du groupement pour effectuer les missions et précisant notamment les répartitions des tâches entre les membres du groupement et les dispositions envisagées pour la réalisation du projet,
 - CV ou indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et précisant ceux étant spécifiquement affectés à l'opération,
 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
 - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
 - certificats de qualification professionnelle justifiant des capacités professionnelles de l'équipe à réaliser la prestation (certificats de qualification délivrés par des organismes indépendants, formations...). Il est entendu que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- 2) 2 dossiers de références professionnelles comprenant les mêmes éléments définis ci-après:

Le 1er dossier de références sera présenté par le ou les architectes concepteur(s), et le 2e dossier de références sera présenté par la ou les entreprise(s) «travaux».

Chaque dossier présentera une sélection de 2 références maximum de marché globaux de performance dont les travaux sont réalisés ou en cours de réalisation, depuis moins de 10 ans, jugées les plus représentatives eu égard à l'objet du marché.

Chaque référence devra être présentée sous format A3 avec 3 feuilles (recto/verso) maximum et comprenant d'une part, les photos, plans, dessins, résumés graphiques, (etc.) et d'autre part, un tableau présentant pour chacune:

 - la nature de l'opération (école...),
 - le maître d'ouvrage (dénomination, adresse, nom d'un référent avec coordonnées téléphoniques),
 - la mission réellement exécutée,
 - les spécificités de l'opération (superficie, type de maintenance...),
 - le montant des travaux (HT),

- la localisation,
- la période de réalisation,
- le rôle tenu par le candidat.

Ces références seront prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Indépendamment de ces références sélectionnées, le candidat a la faculté de présenter d'autres opérations qu'il juge intéressantes sur le plan architectural et/ou technique (présentation libre);

3) le tableau intitulée «synthèse de candidature», reprenant de manière synthétique l'ensemble des renseignements demandés.

Ce tableau devra être rendu en version PDF mais également en format Excel.

Ce tableau sera disponible en téléchargement sur le profil d'acheteur de la SPLM à l'adresse indiquée en rubrique I.1).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/07/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Dans le cadre du présent marché, la SPLM est le mandataire de la ville de La Valette-du-Var sise place du Général de Gaulle, 83160 La Valette-du-Var, représentée par son maire en exercice. La SPLM agit donc au nom et pour le compte de la mairie de la Valette-du-Var.

Le candidat devra justifier au minimum des compétences suivantes:

- architecte,
- économie de la construction,
- fluides,
- thermique,
- acoustique,
- structure,
- VRD,
- paysager,
- assistance à la certification environnementale (accompagnateur BDM),
- travaux TCE, et entretien/maintenance d'équipements techniques actifs liés à la vie du bâtiment et à sa performance (ascenseurs, centrale traitement air, système de chauffage...).

Le marché sera conclu avec un groupement d'entreprises. Le pouvoir adjudicateur pourra contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint. Le mandataire, qui sera obligatoirement l'entreprise chargée de réaliser les travaux sera solidaire des autres membres du groupement conjoint.

Les candidats ne pourront pas présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres de 1 ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Le présent marché global de performance est passé selon une procédure avec négociation mentionnée à l'article R. 2124-3 du Code de la commande publique (CCP).

À ce stade de la procédure avec négociation, seules les candidatures sont attendues par le pouvoir adjudicateur.

Conformément aux articles R. 2171-15 et suivants du CCP, l'attention des candidats admis à présenter une offre est attirée sur le fait qu'ils devront remettre, à partir du dossier de consultation, un dossier de niveau APS ainsi qu'un programme performantiel. Chaque concurrent ayant remis des prestations conformes recevra une prime d'un montant de 160 000 EUR HT. La rémunération à verser au titre du marché tiendra compte de la prime reçue.

Les offres incomplètes ou non conformes au dossier de consultation pourront entraîner une suppression ou une réduction de la prime dans les conditions fixées par les documents de la consultation.

Les paiements des acomptes relatifs aux travaux, font l'objet d'une retenue de garantie égale à 5 % du montant initial des travaux, la TVA à la date de signature du marché étant incluse qui pourra être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Elle couvrira les réserves à la réception des travaux et celles formulées pendant l'année de garantie.

Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande.

Le délai de paiement des acomptes est fixé conformément à l'article R. 2192-10 du CCP.

Les candidatures et les offres seront remises avant le jour et l'heure inscrits au point IV.2.2) par voie électronique via le profil d'acheteur: <http://splm.e-marchespublics.com> — La taille maximum acceptée pour le dépôt est de 950 Mo. L'heure limite retenue correspondra au dernier octet reçu. Les plis parvenus après cette date et heure limites seront éliminés sans avoir été lus et le candidat en sera informé.

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des prérequis techniques et de la notice d'utilisation de la plate-forme de dématérialisation <http://www.e-marchespublics.com> et toute action effectuée sur ce site sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise. En cas de difficulté, le candidat est invité à se rapprocher du support technique au +33 172365548 ou par courriel à l'adresse: <http://splm.e-marchespublics.com/pack/index/nouscontacter>

Les candidats devront télécharger le document intitulé synthèse de candidature à remettre à l'appui de leur candidature sur le profil d'acheteur de la SPLM: <http://splm.e-marchespublics.com>

La durée du marché précisée à la rubrique 2.2.7 est indicative et comprend l'exécution des phases conception-réalisation et de maintenance de la tranche ferme et de la tranche optionnelle.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Jean Racine

Town: Toulon

Postal code: 83000

Country: France

Telephone: +33 494427930

Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Jean Racine

Town: Toulon

Postal code: 83000

Country: France

Telephone: +33 494427930

Internet address: <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

14/06/2019